

SOCIÉTÉ DE L'ALHAMBRA DE LA RUE D'ISLY

S.A., 9 janvier 1912.

Société de l'Alhambra de la rue d'Isly — Alger
(*Annales des établissements thermaux, cercles, casinos...*, 1911, p. 326)

Société anonyme française (en formation).

Dénomination : Société de l'Alhambra de la rue d'Isly.

Législation : française.

Siège social : Alger, rue d'Isly, n° 27.

Objet : édification à Alger, rue d'Isly, n° 27, d'un théâtre-casino et exploitation de ce théâtre.

Durée : 25 ans du jour de la constitution définitive.

Capital social : 800.000 francs, divisé en 8.000 -actions de 100 francs, dont 4.000 à souscrire en numéraire et à libérer en totalité en souscrivant, et 4.000 actions d'apport entièrement libérées.

Apports en nature : promesse du bail et de la vente de l'immeuble sis à Alger, rue d'Isly, n° 27, sur lequel doit être édifié le théâtre. Études, plan, devis, démarches, concours.

Avantages au fondateur : 30.000 francs en espèces à payer dès la constitution définitive et attribution de 4.000 actions d'apport entièrement libérées.

Répartition annuelle des bénéfices nets :

A. Jusqu'à amortissement complet des actions et après prélèvements :

1° De la réserve légale ;

2° De l'intérêt à 5 %, net de tous impôts, des actions en numéraire non remboursés ;

3° Et de la réserve en prévoyance (10 %).

Le surplus sera réparti :

10 % au conseil d'administration ;

Et le solde consacré intégralement au remboursement des actions :

1° de capital ;

2° et ensuite d'apports.

B. Après amortissement complet du capital numéraire ou en nature, et prélèvement faits des réserves légale et de prévoyance :

10 % au Conseil d'administration ;

Et le surplus aux actions, devenues actions de jouissance.

Assemblées générales. — Les assemblées générales se tiendront à Alger, sur avis publié dans un journal d'annonces légales 20 jours au moins à l'avance.

Les assemblées constitutives auront lieu à Alger, sur avis insérés dans les journaux six jours au moins à l'avance.

Aucun bilan n'a été fait.

Le fondateur :

Alban Castarède ¹, industriel, 18, rue de Tanger, Alger.
(*Journal officiel*, 11 septembre 1911.)

ALGER
(*L'Écho d'Alger*, 1^{er} avril 1912)

Construction d'un théâtre-casino « L'Alhambra » rues d'Isly et Mogador,
M. Castarède, administrateur-délégué ; M. Jacques Guiauchain, architecte.

À l'Alhambra
(*Le Sémaphore algérien*, 3 novembre 1912)

La nouvelle salle de spectacle qui va incessamment ouvrir ses portes au public algérois fait le plus grand honneur à l'architecte qui en a conçu et exécuté les plans, M. [Jacques] Guiauchain. C'est un modèle du genre qui vient d'être édifié dans la rue d'Isly. La décoration en est exquise et, dans le ruissellement de la lumière électrique, l'Alhambra sera un véritable palais d'art arabe sur ce seuil de l'Orient qu'est notre belle cité.

Nous avons tenu à rendre hommage au beau talent de M. Guiauchain, avant que les dilettantes aillent rendre hommage au talent de la remarquable troupe de l'ami Gimer.

Départements
(*Comœdia*, 20 juillet 1913)

ALGER. — Alhambra. — M. Gimer, l'excellent directeur de l'Alhambra, vient de résilier à l'amiable ses fonctions artistiques.

C'est M. Charles Malinconi qui a été désigné par le conseil d'administration pour gérer la scène du coquet théâtre de la rue d'Isly.

M. Charles Malinconi est un de nos concitoyens. Il est animé — dit-on — des meilleures intentions.

Syndicat commercial algérien
UNE GRANDE FÊTE DE L'ENTREPRISE
(*Le Journal général de l'Algérie*, 21 décembre 1913)

Le XI^e Groupe (Entrepreneurs de travaux publics) ne s'est pas seulement cette année de donner son banquet annuel, désireux d'associer les familles de ses membres à cette vieille tradition, il avait élaboré pour le jeudi 18 décembre un fort beau programme de fêtes.

Notre premier devoir sera de féliciter sans restriction la Commission d'organisation au sein de laquelle se trouvaient des hommes d'initiative et de dévouement tels que

¹ Alban Castarède : quinquiller, adjoint au maire d'Alger, il ouvre la séance du conseil municipal du 6 février 1900 au cri de : « À bas les juifs ! »

MM. Laurent, Chachoin, Chini, Grégori, Marcellin, Beltçaguiy, Gruny, Baubil, Rosello, Denoyel, Chollay, Rhode fils, Beudon fils, Tucci fils.

Sous l'impulsion de M. Tarting, président du Syndicat commercial algérien, et du XI^e Groupe, cette commission a organisé une matinée à l'Alhambra, qui a été un véritable triomphe, et un banquet à l'Hôtel Excelsior, dont les convives garderont le meilleur souvenir.

Matinée de l'Alhambra.

Cette matinée, offerte gratuitement aux familles des membres du XI^e Groupe, avait attiré un grand nombre de personnes.

.....
Le programme comportait : l'*Anglais tel qu'on le parle* et les *Gaîtés du Veuvage*, deux pièces qui n'ont cessé de soulever les éclats de rire des spectateurs et au cours desquelles nous ayons pu apprécier les excellents pensionnaires de l'Alhambra : Miss Nelly, M^{me} Lobis, Lassalle, Merval, Granier, Darling , MM. Désormes, Clary, Nivert, Dimeray, de Nevry, Saint-Blancat, etc.

L'interprétation fut parfaite et les artistes ont été chaleureusement applaudis et couverts de fleurs.

Nos félicitations à M. Desormes pour sa mise en scène.

L'intermède nous a permis d'entendre M. Parsy, premier prix des Conservatoires de Paris et de Bruxelles, violon-solo de l'Alhambra, professeur à Alger. Cet artiste a joué à la perfection la nouvelle fantaisie de *Faust*, de Sarasate.

Son coup d'archet a de la souplesse, le son est filé et la dextérité de son doigté en fait un véritable virtuose.

M^{lle} Lucy Bertrand a charmé l'auditoire par deux morceaux d'une très grande difficulté. Sa. voix chaude et vibrante dans le grand air de la *Traviata* et de la *Folie d'Hamlet*, lui a valu de frénétiques applaudissements et des félicitations de toutes parts.

M^{lle} Bertrand est la digne élève de M. Stevens et nous exprimons le désir de la voir bientôt jouer sur la scène de l'opéra d'Alger où elle obtiendra certainement un grand succès.

M^{me} François Laborde tenait le piano d'accompagnement avec maestria ; ses talents de pianiste lui ont déjà permis de recevoir de nombreuses félicitations auxquelles nous sommes heureux de joindre les nôtres.

Entré le 2^e et le 3^e acte des *Gaîtés du veuvage*, un vin d'honneur a été offert aux artistes. À cette petite manifestation avaient pris part également M. Billiard, président de la chambre de commerce ; MM. Malinconi, Castarède, administrateurs de l'Alhambra, et M. Poulalion, conseiller municipal.

M TARTING en a profité pour prononcer l'allocution suivante ;

Mesdemoiselles,
Mesdames,
Messieurs,

Je n'ai pas l'intention de vous faire un discours, depuis une semaine j'en fais presque tous les jours et je ne voudrais pas faire concurrence à notre cher ami, M. Charles de Galland, maire de la Ville d'Alger.

Il m'est cependant agréable, au nom de la commission des fêtes du XI^e Groupe, de prendre la parole et de vous dire combien nous sommes heureux du succès de la matinée offerte à nos familles.

Les applaudissements nourris et répétés qui ont accueilli la fin de tous les actes prouvent qu'une grosse partie du succès revient à tous les interprètes des deux pièces et notamment à M. Desormes, régisseur général.

Je me fais un devoir-au nom de tous les entrepreneurs, au nom de leurs familles, au nom de nos invités, de vous adresser, mesdemoiselles, mesdames et messieurs, nos plus chaleureux et sincères remerciements.

J'adresse également nos remerciements à la direction de l'Alhambra et tout particulièrement à M. Malinconi, M. Castarède, pour les soins qu'ils ont apportés à l'organisation de la matinée.

Je ne veux pas oublier M^{lle} Bertrand dont nous avons admiré le talent et à laquelle nous adressons nos éloges les plus chaleureux. Votre savoir et votre belle voix, Mademoiselle, font honneur à votre distingué professeur, M. Stevens, que nous connaissons tous ici.

J'ai réservé pour terminer, M^{me} Laborde et M. Parsy. En nous donnant tous les deux votre concours aussi désintéressé, vous avez droit à la reconnaissance des entrepreneurs. Je me fais leur interprète et vous en remercie bien sincèrement.

Maintenant que j'ai remercié et félicité à peu près tout le monde, je lève mon verre et je bois à la santé de nos charmantes et dévouées artistes.

À vous Messieurs,
À vos futurs succès,
Et à la prospérité toujours croissante de l'Alhambra.

À 6 h. 1/2, cette brillante matinée prenait fin au milieu de l'enthousiasme général.

.....
Au champagne, M. Tarting a prononcé le discours suivant :

.....
J'ai aussi des remerciements à adresser à notre collègue, M. Vinson ², dont les relations avec l'administration de l'Alhambra nous ont permis d'assurer le succès de la matinée que nous avons offerte à nos familles et cela dans les meilleures conditions possibles.

.....

Bulletin des annonces légales obligatoires
Notices du numéro du 9 janvier 1922
(L'Information financière, économique et politique, 10 janvier 1922)

Société de l'Alhambra de la rue d'Isly. — Émission de la seconde tranche de l'augmentation de capital, soit 2.000 actions de priorité de premier rang de 100 fr chacune.

SOCIÉTÉ DE L'ALHAMBRA DE LA RUE D'ISLY
S.A. au capital de 1,2 MF.
Siège social : ALGER, 27, r. d'Isly.
Registre du commerce : ALGER, n° 2-629.
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 1.057)

Conseil d'administration
composé de 5 à 9 membres français, élus p. 6 ans,

² Jules Vinson : concessionnaire Peugeot et Delahaye à Alger et Oran, administrateur du Crédit industriel algérien et d'une douzaine d'autres sociétés.

propriétaires de 100 actions.

VINSON (Jules), 1, r. Charras, Alger ; pdt ;
CASTARÈDE (Alban), 31, r. d'Isly, Alger ; adm. délégué ;
CURTILLET (Jules) ³, 10, r. de la Liberté, Alger ;
GUIAUCHAIN (Pierre) ⁴, 4, r. Bourlon, Alger ;
MALINCONI (Charles), 2, rue Dumont-d'Urville, Alger ;
THIBAUD (Julien) ⁵, 5, r. Charras, Alger ;
TINÉ (Jules), 15, r. Jules-Ferry, Alger.

Commissaires aux comptes

CORNU (Georges), 106, rue Michelet, Alger ;
DELBAYS (Émile) ⁶, 43, rue d'Isly, Alger.

Capital social. — 1,2 MF, divisé en 4.000 act. de priorité de 1^{er} rang, 4.000 act. de priorité de second rang, 4.000 act. ordinaires.

LA NOUVELLE DIRECTION DU KURSAAL (*L'Écho d'Alger*, 3 décembre 1924)

Nous avons la bonne fortune d'annoncer enfin que le nouveau directeur promu aux destinées du Kursaal est M. Charles Malinconi, l'impresario si avantageusement connu dans le monde artistique et qui, depuis 1913 jusqu'à 1924. a présidé aux saisons de l'Alhambra.

.....

ALGER
(*Comœdia*, 22 janvier 1925)

Kursaal. — La nouvelle direction du Kursaal a été confiée à M. Charles Malinconi. On sait que cet impresario a de gros intérêts au Théâtre de l'Alhambra et dirige les Théâtres de Constantine et de Bône.

.....

SOCIÉTÉ DE L'ALHAMBRA DE LA RUE D'ISLY

³ Jules Curtillet : associé de Léopold Brachanet (futur administrateur délégué des Vignobles de la Méditerranée) pour l'achat du domaine du Caravanséail aux Issers (1917) et dans Brachanet et Curtillet (1918), engrais et produits chimiques pour la viticulture à Alger : agents exclusifs des Raffineries de soufre réunies pour le département.

⁴ Pierre Guiauchain : fils de Georges Guiauchain, architecte, créateur de l'hôtel Saint-George. Frère de Jacques, architecte. Imprimeur-éditeur à Alger, commissaire aux comptes des Domaines de Darhoussa, administrateur délégué de la Société des grands hôtels de l'Afrique du Nord, propriétaire du Continental, d'Alger, transformé en Algérie, du Grand Hôtel d'Oran et de la Société algérienne des automobiles Renault ; administrateur de l'Hôtel Saint-George et de l'Alhambra de la rue d'Isly.

⁵ Julien Thibaud (1857-1926) : fondateur du Crédit agricole et commercial algérien (1903), membre du conseil d'une quinzaine de sociétés. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.frafrigue-du-nordCredagricomindus_algerien.pdf

⁶ Émile Delbays (1859-1951) : distillateur à Alger :

www.entreprises-coloniales.frafrigue-du-nordDistillerie_Delbays.pdf

S.A. au capital de 1,2 MF.
Siège social : ALGER, 27, r. d'Isly.
Registre du commerce : ALGER, n° 2-629.
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 1.023)

Conseil d'administration
composé de 5 à 9 membres français, élus p. 6 ans,
propriétaires de 100 actions.

VINSON (Jules), 1, r. Charras, Alger ; pdt ;
CASTARÈDE (Alban), 31, r. d'Isly, Alger ; adm. délégué ;
GUIAUCHAIN (Pierre), 4, r. Bourlon, Alger ;
THIBAUD (Julien)[pdt du Crédit industriel algérien], 5, r. Charras, Alger ;
TINÉ (Jules), 15, r. Jules-Ferry, Alger.

Commissaires aux comptes
DELRIEU (Émile), 5, bd Baudin, Alger ;
DELBAYS (Émile), 4, bd de la République, Alger.

Capital social. — 1,2 MF, divisé en 4.000 act. de priorité de 1^{er} rang, 4.000 act. de
priorité de second rang, 4.000 act. ordinaires.
